



## Etude sur l'artisanat traditionnel

### Contexte

En adoptant la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) s'est prononcée entre autres en faveur de la préservation des savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel. La Suisse, qui a ratifié cette Convention le 16 juillet 2008 et où celle-ci est entrée en vigueur le 16 octobre 2008, s'est engagée à soutenir l'effort visé aux niveaux national et international.

Cet effort comprend notamment l'identification et la documentation du patrimoine culturel immatériel présent sur le territoire de notre pays et la prise de mesures en vue de contribuer à sa préservation et à sa transmission aux générations futures. Dans ce contexte, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) et l'Office fédéral de la culture (OFC) ont mis au concours un mandat de recherche consistant à analyser les bases de la préservation de l'artisanat traditionnel en Suisse. Le mandat a été attribué à *Interface – Etudes politiques, recherche, conseil* à Lucerne, soutenue par le Musée de l'habitat rural et le Centre de cours de Ballenberg.

### Résultats

L'étude réalisée constitue pour la Suisse un premier état des lieux concernant le thème de l'artisanat traditionnel. 307 professions artisanales ont été identifiées et classées en fonction du degré de menace qui pèse sur elles. Sur ce total, 79 professions sont considérées comme fortement menacées et 23 ont disparu. Une fiche a été établie pour chaque profession artisanale traditionnelle et une banque de données créée pour rassembler toutes les fiches.

Les fiches s'appuient sur des recherches littéraires approfondies, sur des expertises et sur des évaluations de spécialistes. Elles contiennent des informations de base sur chaque profession artisanale ainsi que des remarques sur la menace de disparition, sur la pérennité et sur la tradition artisanale.

Le rapport clarifie des notions centrales concernant l'artisanat traditionnel, résume la situation actuelle dans ce domaine en Suisse (p. ex. la forme de transmission), analyse les causes générales de la menace qui plane sur l'artisanat traditionnel et indique des stratégies et des mesures envisageables pour la sauvegarde de celui-ci.

### Appréciation

L'étude est unique en son genre. Il s'agit d'un premier état des lieux concernant la situation de l'artisanat traditionnel en Suisse. La documentation relative aux professions et aux savoir-faire artisanaux serviront à pérenniser le savoir et permettront aux acteurs et aux milieux intéressés d'avoir une base pour poursuivre les discussions.

Les conclusions de l'étude et les propositions des auteurs ne doivent pas être identiques à celles des mandants.

### Contact

**Office fédéral de la culture (OFC)**, David Vitali, tél. +41 31 325 70 19

**Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT)**, Toni Messner, tél. +41 31 323 56 14